

Agent de Police municipal intercommunal

Profil de poste

Classification du poste

Filière : Police

Catégorie : C

Grade : Gardien-brigadier -- Brigadier-chef principal – Garde-champêtre chef—garde champêtre chef principal

Employeur : Ville de Guingamp

Mise à disposition sur les communes de Grâces, Pabu, Plouisy, Ploumagoar, Saint Agathon par convention

Lieux d'exercice : Grâces, Guingamp, Pabu, Plouisy, Ploumagoar, Saint Agathon,

Répartition : Guingamp : 30%, Grâces 12.5%, Pabu 17.5 %, Plouisy 12.5 %, Ploumagoar 15 %, Saint Agathon 12.5 %

Planification :

Référent direct : Directrice générale Services Ville de Guingamp

Lien fonctionnel : maires de Grâces, Guingamp, Pabu, Plouisy, Ploumagoar, Saint Agathon

Missions et objectifs du poste

Mission principale :

Agent chargé des missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence des maires en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Activités et tâches du poste :

Mission 1 : Réalisation d'une partie des opérations funéraires :

- Relations avec les opérateurs funéraires
- Compléter les documents officiels nécessaires au transport
- Pose des scellées dès la fermeture du cercueil
- Assister aux exhumations

Mission 2 : Suivi de l'application de la réglementation sur les communes à la demande des maires :

- Procéder à la mise en fourrière des véhicules
- Surveiller la sécurité aux abords des écoles
- Réguler et veiller au respect du stationnement
- Intervenir dans le domaine de l'environnement (feux, ordures ménagères, pollution), de l'urbanisme (constatation des infractions)
- Assurer la surveillance des quartiers et lieux publics : gestion des conflits de voisinage, animaux errants
- Gérer les foules lors de manifestations : médiation sur le marché, veiller à l'application du règlement du marché en soutien du placier en cas de besoin, fête foraine, festivals..
- Assurer la médiation et la prévention de la délinquance
- Rédiger et transmettre les documents professionnels à chaque intervention.

Mission 3 : Accueil des grands passages des gens du voyage

- Présence à l'arrivée et au départ des missions évangéliques
- Surveillance ponctuelle des lieux pendant les séjours des missions
- Etat des lieux et signature de la convention
- Encasement des droits de place

Conditions d'exercice

Temps de travail : Temps complet

DHS : 35 H

Encadrement : Non

Volume d'agents encadrés : agent(s) ?

Moyens mis à disposition : matériels techniques, informatiques, véhicule.

Travail en collaboration

Relations hiérarchiques :

Interne : Relation avec les DGS, les maires des communes, les services

Externe : Contact direct avec les opérateurs funéraires, relation avec les autres partenaires, la population, S/Préfecture, Préfecture, Trésorerie, services du département.

Compétences et qualités requises

Savoirs :

Connaître les orientations et l'organisation de la collectivité

Connaître le réseau de partenaires, les instances, processus et circuits décisionnels

Connaître l'environnement règlementaire propre aux activités exercées, les procédures administratives

Connaître les modalités d'intervention avec les populations à risques et/ou en situation difficile

Appréhender les techniques de communication, de gestion de conflit, de médiation

Informier préventivement les administrés de la réglementation en vigueur

Qualités requises : Maîtrise de soi, patience, qualités relationnelles et capacité d'adaptation.

Exigences du poste : Etre à l'écoute, gérer les situations d'urgence, organisation, respect de la déontologie, sens du service public, relations avec les usagers..

Sujétions, spécificités liées au poste : pics d'activités, horaires irréguliers, gestion des situations difficiles

Modalités

Candidatures **avant le 27 juillet 2021** (lettre de motivation manuscrite + CV+ copie dernière situation administrative) à adresser à l'intention de Monsieur Le Maire par courrier : VILLE DE GUINGAMP, 1 place du Champ au Roy, CS 50543, 22205 GUINGAMP CEDEX

ou par mail : mairie@ville-guingamp.com

Prise de poste : dès que possible